



EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX

17 avril 2024

Pièce n° 2

Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Mouvement international ATD Quart Monde c. Belgique Réclamation n° 233/2023

OBSERVATIONS DU GOUVERNEMENT SUR LA RECEVABILITÉ

Enregistrées au Secrétariat le 14 mars 2024





ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

Affaires étrangères,

Commerce extérieur et

Coopération au Développement

M. Henrik Kristensen Secrétaire exécutif adjoint du Comité européen des droits sociaux Secrétariat général du Conseil de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex FRANCE

votre communication du

vos références

nos références

date

14-12-2023

246/2023 LV/IU

J3/TVV/JUR.04.04.09.05.02/2024/1653/1

13-03-2024

à mentionner dans toute correspondance

Objet

Réclamation collective n° 233/2023 Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Mouvement international ATD Quart Monde c. Belgique

Monsieur le Secrétaire exécutif,

En réponse à votre courrier du 14 décembre 2023 par lequel vous me transmettiez la réclamation collective en objet, j'ai l'honneur de vous communiquer, en ma qualité d'agent du Gouvernement belge, les observations suivantes :

Considérant que la Belgique a signé la Charte sociale révisée,

Considérant que la Belgique a ratifié le protocole additionnel prévoyant un système de réclamations collectives,

Considérant que la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et le Mouvement international ATD Quart Monde ont été reconnus comme des organisations habilitées à déposer une réclamation collective et que les dispositions dont les organisations invoquent la violation sont des dispositions acceptées par la Belgique,

le gouvernement belge ne contestera pas la recevabilité de la réclamation en objet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire exécutif, à l'assurance de ma haute considération.

Piet HEIRBAUT

Directeur général des Affaires juridiques

Agent du gouvernement

Egmont I • Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles Tél. +32 2 501 81 11 • https://diplomatie.belgium.be

Twitter: MFABelgium • Facebook: Diplomatie.belgium • Instagram: BelgiumMFA

